

Rapport n°5 :**HCERES : Présentation du dossier d'autoévaluation – Domaine 2**

Rapporteur (s) :	Didier CHAMAGNE Président du Conseil Académique UBFC
Service – personnel référent	Directeur : Éric COMMEAU Directeur Général des Services Rédactrice : Fabienne BADET Chargée de mission Optimisation des processus et des organisations
Séance du Conseil académique	29 juin 2022

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Lors du Conseil d'administration du 12 mai 2022, vous avez approuvé la première partie (Domaine 1) du rapport d'autoévaluation HCERES sur le pilotage stratégique et opérationnel de la coordination territoriale.

Comme annoncé, vous est soumise aujourd'hui, pour délibération, la partie 2 (Domaine 2) de ce rapport, plus opérationnelle et qui intègre le bilan des différentes missions et activités mises en œuvre par notre coordination territoriale.

Après discussion avec le HCERES, il a été décidé d'organiser cette partie en trois volets :

1. Le volet politique de site, présenté en première partie de ce document, inclut les thématiques vie étudiante, entrepreneuriat et innovation, liens sciences-société et relations internationales ;
2. Le volet Formation est constitué de deux parties : la « Formation doctorale » et la partie « Formation et projets structurants ». Cette dernière partie concerne les formations de master, la réussite en licence, l'innovation pédagogique et le réseau des alumni ;
3. Le volet Recherche, présenté en troisième partie du document.

Le calendrier du HCERES a contraint UBFC au dépôt du dossier d'autoévaluation le 15 juin 2022, c'est-à-dire avant son examen par le Conseil d'Administration d'UBFC, prévu ce jour.

Toutefois, le HCERES a confirmé la possibilité de modifications sur la plateforme dédiée jusqu'au 20 juin 2022 ; ceci permettant de tenir compte des observations qui pourraient être faites lors du présent Conseil d'Administration.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil académique de bien vouloir prendre connaissance du contenu du Domaine 2, Pilotage des activités de la coordination territoriale, de l'autoévaluation pour le HCERES.

Annexe : Dossier d'autoévaluation version complète Domaine 1 et Domaine 2